

Première lecture: Gal 5, 18-25

Psaume 1, 1-2.3.4.6

Evangile: Lc 11, 42-46

**Homélie pour le 2^{ème} jour de l'Assemblée Générale de l'UMOFc, à Dakar.
Mercredi 17 octobre**

**DISCERNER LES FRUITS DE L'ESPRIT ET CONSTRUIRE LE ROYAUME
DE DIEU (GALATES 5, 18-25)**

Vous considérez-vous comme une personne capable de discernement ? Lorsque vous prenez des décisions importantes dans votre vie, vous demandez-vous si vous suivez la volonté de Dieu ? Pensez-vous savoir lorsque vous faites la volonté de Dieu ? Et maintenant, laissez-moi élargir la question. Décrieriez-vous votre organisation nationale comme une organisation capable de discernement ? Essayez-vous d'étudier les signes des temps dans votre pays et de trouver une manière de répondre en tant que femmes catholiques organisées ?

Dans la première lecture, St Paul fait de son mieux pour enseigner à la communauté chrétienne des Galates comment devenir des personnes capables de discernement et une communauté qui discerne. Il les met en garde contre le fait de comprendre leur religion d'une manière légaliste. Il utilise l'ironie pour taquiner les Galates légalistes, il dit que le Saint Esprit guide notre comportement d'une manière tellement aimante que nous allons au delà de ce que les lois nous forcent à faire. Voyez si vous reconnaissez l'ironie dans l'affirmation suivante : « Mais voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, fidélité, douceur et maîtrise de soi. En ces domaines, la Loi n'intervient pas. » Dans l'Évangile, Jésus soulève cette question de manière encore plus forte, mais cette fois, sans le sens de l'humour ! S'adressant aux chefs légalistes des Juifs, il dit : « Malheur à vous, Pharisiens ! » et « Malheur à vous, docteurs de la loi ! »

Alors qu'est-ce que cela signifie pour nous aujourd'hui, en tant que membres de l'UMOFc à notre Assemblée Générale, d'entendre l'appel des lectures d'aujourd'hui à nous laisser guider par l'esprit et devenir une communauté qui discerne ? Je ne pense pas que le problème du légalisme nous touche autant aujourd'hui que les premiers Chrétiens qui venaient de se convertir du judaïsme. Toutefois, je crois qu'il existe toujours un défi pour nous et nos organisations d'être véritablement capables d'écouter les signes des temps et de trouver des moyens créatifs d'y répondre. Ici, je crois que le Pape François est un bon professeur pour nous. Ce Pape essaie d'aider l'Église dans son ensemble à devenir davantage capable de discernement, plus attentive à la conduite du Saint Esprit et plus créative dans les décisions pastorales que nous prenons. En fait, nous pouvons rappeler qu'en ce moment un grand événement se déroule à Rome, le Synode des Évêques sur les Jeunes. Écoutons le conseil du Saint Père aux évêques et tirons-en également un enseignement pour nous :

Le Synode est un exercice ecclésial de discernement. Parler franchement et écouter avec un esprit ouvert sont essentiels si le Synode doit être un processus de discernement. Le discernement est ... basé sur la conviction que

Dieu est à l'œuvre dans l'histoire du monde, dans les événements de la vie, dans les gens que je rencontre et qui me parlent. C'est pourquoi nous sommes appelés à écouter ce que l'Esprit nous suggère.

Le Pape ajoute également qu'un discernement attentif devrait conduire à l'action. Prions pour que nous, à l'UMOFc, nous puissions passer de nos journées d'étude à nos journées statutaires et prendre de bonnes décisions pour le prochain mandat de l'UMOFc. Rappelons-nous que nous essayons de faire l'œuvre de Dieu. Alors, faisons également nôtre la prière que le Pape offre pour le synode :

Travaillons par conséquent à « passer du temps avec l'avenir ». . . *pour planter des rêves, faire jaillir des prophéties et des visions, permettre à l'espérance de fleurir, inspirer la confiance, guérir les blessures, tisser des relations, éveiller une aube d'espérance, apprendre les uns des autres et créer une ingéniosité magnifique* qui illuminera les esprits, réchauffera les cœurs, fortifiera nos mains et inspirera les jeunes ».

Comme dirait St Paul, « la loi n'intervient pas en ces domaines ! »